



Faculté des langues étrangères
Département de langue française

**Procès-verbal de la réunion du Comité
Pédagogique de Coordination de la formation :
Master Langue et Communication**

Domaine : L. L. E.

Filière: Langue française

Spécialité : Master Langue et Communication

Année: 2021-2022

Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
...	29/ 05 / 2022	☒	☐

Important: Conformément à la note **Réf. 001/UM/R-NS/2021**. Du 23 Octobre 2021, le P.-V. doit être **signé, visé** et transmis par le chef de département/Responsable de domaine au plus tard sept (07) jours après la tenue de la réunion.

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf du mois de mai, à midi trente, s'est tenue une réunion du C.P.D. du Master « Langue et Communication », sous la Présidence du Responsable de l'Equipe de Formation du Parcours, Monsieur Mohamed El Badr TIRENIFI.

Étaient présents :

- M. Mohamed El Badr TIRENIFI	Responsable de l'équipe de formation/Président/Enseignant
- Mlle Farida TILIKETE	Enseignante
- Mlle Nadia BELAMRIA	Enseignante
- Mme Hafida BENBOUZIANE	Enseignante
- Mme Hind BELKACEM	Enseignante
- Mme Samira BENSENOUCI	Enseignante

Étaient absents :

- M. Amine ROUBAI	Enseignant
- M. Meamar TIRENIFI	Enseignant (Vacataire)
- Mlle Ibtissem CHACHOU	Enseignante
- Mlle Zahra HAMMADI	Déléguée
- Ahmed BERBER	Délégué
- Mlle Assia LATIFA	Enseignante
- M. Abdelkader SAYAD	Enseignant

Ordre du jour :

1/ État d'avancement des enseignements;

2/ Présentation du plan global ;

3/ Préparation des examens ;

4/Discussion des modalités des soutenances ;

5/Divers.

1/ État d'avancement des enseignements

- Un tour de table a mis en évidence une progression appréciable des enseignements. En effet, le nombre effectif de cours dispensés oscille entre 12 et 14. A ce titre, le seuil de séances réglementaires et minimales requis ayant été atteint, le comité a validé le semestre en cours (Cf. Tableau des enseignements ci-joint).

2/ Présentation du plan global

- Le plan global a été présenté à l'équipe de formation. Afin de veiller à son application, il a été convenu de l'impératif de remettre les notes dans un délai de 8 jours (délai de rigueur). Cette disposition permettra à l'administration d'afficher les notes aux étudiants et d'organiser les différentes épreuves dans la sérénité.

3/ Préparation des examens

- Le planning des examens ayant été finalisé, les enseignants ont été invités à récupérer leurs convocations respectives au niveau du secrétariat du Département ;
- Le Comité a avalisé la demande de l'enseignante de prévoir un examen oral pour la matière « Méthodologie » ;
- Prévoir pour la matière « Sémiologie » de rallonger la durée de l'examen : 1h30 ;
- Privilégier des questions qui stimulent la réflexion.

4/Discussion des modalités des soutenances

- Le dépôt des mémoires ayant débuté le 15 mai, et conformément au plan global, les soutenances commenceront le 4 juin ;
- La soutenance pourra se dérouler, selon le vœu de l'étudiant et de commun accord avec son directeur de recherche, à distance ou à huis clos ;
- Il a été décidé du maintien de l'ancienne page de garde ;
- Le jury sera composé d'un rapporteur et de deux examinateurs ;

- L'étudiant déposera un exemplaire de son tapuscrit final accompagné d'une version numérisée au niveau du Département.

4/ Divers

- Après un rappel des décisions prises lors de la réunion précédente, l'équipe de formation a mis en exergue la question de l'absentéisme des étudiants et son impact potentiel sur les résultats des examens du semestre en cours.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la réunion a été levée à treize heures et demie.

Le Président du C.P.C.
(Nom, prénom et signature)

Le Chef de Département
(Signature), griffe et cachet rond